C.C.A.S
VILLE DE NICE

DIRECTION VIE DES SENIORS ET AUTONOMIE
06100 NICE
Catégorie A - Filière Médico-sociale

Médecin coordonnateur en EHPAD (H/F)

Ref : 2026/CCA49

Date limite de candidature : 30-03-2027

Le CCAS de Nice c'est…

un acteur essentiel du lien social dans la ville, au service des habitants les plus fragiles. Chaque jour, près de 600 agents accompagnent les Niçois, proposent des aides et des services personnalisés, et travaillent à favoriser l'inclusion, la solidarité et le bien-être de tous.

Contexte du recrutement et définition de poste

L'EHPAD a pour mission d'accueillir des personnes âgées dépendantes et de les accompagner au mieux, ainsi que leur entourage, tout au long de leur vie. Chaque jour, vous exercerez les missions de médecin coordonnateur en EHPAD, conformément aux articles D. 312-156 à D. 312-161 du Code de l'action sociale et des familles.

Le défi à relever ? Assurer la coordination médicale et le suivi des soins au sein de l'EHPAD

Vos missions au quotidien :

Sous la responsabilité et l'autorité administrative du responsable de l'établissement, vous assurerez **l'encadrement médical de l'équipe soignante et la coordination des soins**, conformément aux missions réglementaires du médecin coordonnateur prévues par le Code de l'action sociale et des familles.

À ce titre, vous élaborerez, avec l'équipe soignante, le projet général de soins, en cohérence avec le projet d'établissement, et coordonnerez et évaluerez sa mise en œuvre. Vous donnerez votre avis sur les admissions, en veillant à ce que l'état de santé des personnes accueillies soit compatible avec les capacités de soins de l'établissement. Vous organiserez la coordination des professionnels de santé salariés et libéraux et présiderez la commission de coordination gériatrique. Vous informerez le responsable de l'établissement des éventuelles difficultés liées au dispositif de permanence des soins.

Vous évaluerez et validerez le niveau de dépendance des résidents selon la grille AGGIR ainsi que leurs besoins en soins. Vous veillerez à l'application des bonnes pratiques gériatriques, y compris en cas de risques sanitaires exceptionnels, formulerez les recommandations nécessaires et contribuerez à l'évaluation de la qualité des soins. Vous accompagnerez les professionnels de santé dans l'adaptation des prescriptions de médicaments et des dispositifs médicaux aux besoins des personnes âgées. À ce titre, vous élaborerez une liste de médicaments à utiliser préférentiellement, en collaboration avec les médecins traitants et, le cas échéant, le pharmacien.

Vous contribuerez à la **formation et à l'information des professionnels de santé** de l'établissement. Vous élaborerez un dossier type de soins et veillerez à la bonne tenue des dossiers de soins mis à disposition. Avec l'équipe soignante, vous rédigerez le rapport annuel d'activité médicale, que vous signerez avec le responsable de l'établissement. Ce rapport présentera notamment les modalités de prise en charge des soins ainsi que l'évolution de l'état de santé et de dépendance des résidents. Vous le soumettrez à l'avis de la commission de

coordination gériatrique et y annexerez, le cas échéant, ses recommandations.

Vous donnerez votre avis sur le contenu des conventions conclues avec les établissements de santé pour assurer la continuité des soins et participerez à leur mise en œuvre. Vous contribuerez également à définir une organisation adaptée en cas de risques exceptionnels. Vous collaborerez aux réseaux gérontologiques et aux autres dispositifs de coordination et réseaux de santé. Vous identifierez les risques éventuels pour la santé publique au sein de l'établissement et veillerez à la mise en place des mesures de prévention, de surveillance et de prise en charge adaptées. En cas d'urgence, de risque vital ou de situation exceptionnelle ou collective nécessitant une organisation particulière des soins, vous réaliserez les prescriptions médicales nécessaires et en informerez les médecins traitants des résidents concernés.

Dans le cadre du **fonctionnement interne du CCAS**, vous contribuerez à l'actualisation des données médicales des dossiers de préadmission, en lien avec la Direction Vie des Seniors et Autonomie. Vous participerez aux soins lorsque la continuité du service public ou des situations exceptionnelles le nécessiteront. Vous réaliserez toute action permettant d'assurer la continuité du service public et l'exercice des missions du CCAS. Vous recevrez les familles dans le cadre de la prise en charge médicale des résidents et participerez aux réunions de service ainsi qu'au conseil de la vie sociale.

Ces missions pourront évoluer en fonction des objectifs et des besoins du service, à la demande de votre supérieur hiérarchique.

Ce qu'il faut savoir sur le poste :

• Cycle de travail : ETP variable selon établissement • *Horaires de travail : à définir selon temps de travail avec toujours une pause déjeuner de 45 mn non comprise dans le temps de travail*	**NBI : NON** **Groupe RIFSEEP : 3** **Temps partiel : OUI** **Accessibilité PMR : OUI** **Travail en open-space : NON** **Télétravail : NON**

Pourquoi nous ?

- **Rémunération dynamique** comprenant une indemnité mensuelle de fonction dont le montant dépend du niveau de responsabilité, et qui est réexaminée chaque année pour tenir compte de l'expérience acquise. De plus, des primes sont versées deux fois par an en juin et en novembre, et un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) vient reconnaître l'engagement particulier de nos collaborateurs,
- **39 jours de congés pour un temps plein** (25 jours de congés annuels + 14 RTT), 25 jours de congés pour un temps plein 35h, sauf temps de travail annualisés,
- **75% de prise en charge** des transports et la possibilité de bénéficier du forfait mobilité durable,
- **Participation à la mutuelle santé** et au contrat de prévoyance collectif,
- **Chèques vacances et culturels, avantages du comité d'œuvres sociales**, accès gratuit aux musées et au Parc Phoenix pour les résidents métropolitains,
- **Tickets restaurant** (valeur faciale 10 €), hors directions disposant d'une cantine,
- **Formations, ateliers de reconversion** pour des perspectives d'évolution tout au long de la carrière et une école de management interne (Ecole des Cadres) offrant des parcours de bac+3 à bac+5.

Mais aussi pour :

- Agir concrètement pour une ville plus verte et plus résiliente
- Une métropole qui innove (tout en étant classée au patrimoine mondial de l'Unesco)

- Travailler là où d'autres partent en vacances
- Rejoindre une administration aux opportunités variées, avec plus de 580 métiers.

Profil

Ce poste est fait pour vous si :

- Vous êtes titulaire d'un **diplôme d'État de docteur en médecine (médecin généraliste ou spécialiste)**, complété par une formation en gériatrie : **DESC de gériatrie,** capacité de **gérontologie** ou diplôme universitaire de **médecin coordonnateur en EHPAD,**
- Vous maîtrisez la réglementation **médico-sociale** et les **pratiques gériatriques,**
- Vous savez **élaborer** et **piloter** un projet de soins et une démarche qualité,
- Vous êtes capable d'**encadrer**, d'**animer** et de **former** une équipe,
- Vous faites preuve de **rigueur**, d'**écoute**, de **neutralité** et de **qualités relationnelles,**
- Vous respectez le **secret médical.**

Et c'est un vrai plus si : Vous justifiez d'une expérience en gériatrie, en coordination médicale ou en établissement médico-social.

Ce poste est ouvert à un agent de catégorie A de la filière Médico-Sociale.